



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet de la région Guadeloupe

Préfet de la Guadeloupe

SECRETARIAT GENERAL

Service de la Coordination Interministérielle

Affaire suivie par : Marie-Annick RAMSAMY

Tél : 05 90 99 39 37

Courriel : marie-annick.ramsamy@guadeloupe.pref.gouv.fr

Secrétariat de la CDACi

cdac971@guadeloupe.pref.gouv.fr

ATTESTATION D'AUTORISATION TACITE

Le préfet de la Guadeloupe atteste que :

Le 19 juin 2019, a été enregistré au secrétariat de la Commission Départementale d'aménagement cinématographique un dossier de demande d'autorisation pour l'extension du cinéma « LE DARBAU » de 2 salles et 150 places, portant sa capacité à 2 salles et 442 places, sur le territoire de la commune de Basse-Terre (97100).

En l'absence de notification d'une décision de la C.D.A.Ci dans le délai de deux mois à compter de l'enregistrement de la demande, l'autorisation sollicitée par la SARL CINESOGAR, est réputée accordée le 19 août 2019, en application de l'article L212-10-1 du code du cinéma et de l'image animée.

Cette attestation sera affichée pendant un mois à la mairie de Basse-Terre, et sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Basse-Terre, le 20 août 2019

Pour le préfet et par délégation,
la secrétaire générale

Virginie KLES